

Guide des parents

Camp de la relâche 2019





Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir de plus amples informations concernant la programmation du Camp de la relâche 2019.

Nous avons décidé d'offrir à vos enfants des journées diversifiées afin de leur faire passer une semaine inoubliable. Cette formule permet à tous les jeunes d'explorer et d'essayer de nouvelles activités. En plus des activités sur le site, vos enfants pourront participer à différentes sorties, et ce, sans frais supplémentaires.

Toutes ces activités se déroulent en compagnie d'animateurs énergiques et créatifs. Vous pourrez compter sur une équipe dynamique prête à s'amuser et à se dépasser pour faire vivre une semaine mémorable à vos enfants.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, s'il subsiste des interrogations à la suite de la lecture de ce document. Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Nous vous souhaitons une très belle semaine,

Mylène Marois (Marvel), coordonnatrice de la programmation

Dany Nadeau-Payant (Garnotte), Coordonnateur adjoint au camp de jour





Première journée : Lundi 4 mars 2019

La première journée du camp aura lieu le lundi 4 mars. L'équipe d'animation sera en place dès 7 h 30 pour accueillir les enfants inscrits à la surveillance animée. Les enfants seront dirigés vers le gymnase du centre communautaire Lucien-Borne pour l'accueil. Les enfants qui ne sont pas inscrits à la surveillance animée seront attendus pour 9 h.

Nous avons tous bien hâte de faire votre connaissance.



Le personnel

L'équipe d'animation du Camp du Faubourg est âgée en majorité de 18 ans et plus. Notre équipe possède une formation en animation de 50 heures adaptée à la clientèle qui fréquente le camp de jour. Cette formation est appuyée sur les exigences de l'Association des camps du Québec. Tous les membres de l'équipe d'animation possèdent une formation valide en secourisme général et RCR.

Toute cette merveilleuse équipe est encadrée par la coordonnatrice de la programmation, de même que par le coordonnateur adjoint au camp de jour.



Les ratios d'encadrement

Afin d'assurer un environnement sécuritaire et personnalisé, nous offrons un ratio d'encadrement des plus sécuritaire. Cette norme de qualité est fixée par l'Association des camps du Québec.

Ratio de moniteur par enfant

Âges	Camp de jour	Surveillance animée
5 à 6 ans	1/10	1/18
7 à 8 ans	1/12	
9 à 12 ans	1/14	



La communication des informations importantes

Lors de votre inscription, nous vous demanderons de fournir une adresse courriel valide à laquelle nous pourrions vous transmettre un communiqué contenant des informations importantes pour le bon déroulement des activités, ainsi que des informations sur les sorties. Prenez quelques minutes pour le consulter. Notez que pour cet envoi, nous pouvons seulement l'envoyer à une adresse courriel par enfant.

Si pendant la période du camp nous avons des informations à vous communiquer au sujet de votre enfant, nous vous contacterons par téléphone. Si vous avez des questions au courant de la semaine, les moniteurs se feront un plaisir de vous répondre. Vous pouvez aussi communiquer avec l'équipe de coordination en tout temps lors du camp.



Fiche santé

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devrez obligatoirement remplir une fiche santé. Cette fiche nous donne plusieurs renseignements essentiels à la sécurité de votre enfant. Assurez-vous que les renseignements que vous indiquez sur cette fiche **soient exacts**. Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant votre enfant, avant et pendant le camp.

Lorsque vous remplirez la fiche santé de votre enfant, vous devrez désigner une personne à contacter en cas d'urgence. Cette personne ne pourra pas être un parent, puisqu'en cas d'urgence nous communiquerons avec vous en premier. Nous vous demandons cette information dans l'éventualité où nous soyons dans l'impossibilité de vous contacter. Il est donc primordial de donner des **numéros de téléphone valides pour pouvoir joindre rapidement les parents**.



Les repas et collations

Pour chaque enfant, vous devez quotidiennement prévoir un repas et deux collations pour la journée (trois pour les enfants qui fréquentent le service de garde).

Afin de vous assurer de la fraîcheur des aliments placés dans les boîtes à lunch de vos enfants, nous vous conseillons d'utiliser des blocs réfrigérants «Ice-Pack». Nous ne sommes pas en mesure de mettre un réfrigérateur à la disposition des enfants. Il est donc préférable d'utiliser ce type d'accessoire pour assurer la fraîcheur. Notez qu'il ne sera pas possible de faire réchauffer les lunchs. Si vous souhaitez que votre enfant apporte un lunch chaud, il devra être préchauffé et conservé dans un contenant de type thermos.



ATTENTION!!! Nous demandons votre collaboration afin de ne pas inclure d'aliments contenant des noix, des arachides ou des fruits de mer dans les lunchs de vos enfants. Si nous en trouvons dans les lunchs de vos enfants, **nous devons confisquer ces aliments interdits** et nous communiquerons avec vous. Tous ensemble, nous pouvons éviter des incidents fâcheux.



Éléments à prévoir sur une base quotidienne

Voici ce que nous vous demandons de fournir à votre enfant pour l'aider à passer la journée au Camp du Faubourg et lui assurer le meilleur confort possible. **Merci de bien vouloir identifier tous les éléments au nom de votre enfant et, si possible, d'en fournir un par enfant.**

- Vêtements d'hiver (Manteau, pantalon de neige, tuque, mitaines, etc.)
- Espadrilles
- Vêtements d'intérieur confortables
- 1 repas complet, 2 collations et une bouteille d'eau (en tout temps)





Quand dois-je garder mon enfant à la maison ?



Tous les enfants dont l'état de santé est précaire, qui ne sont pas en mesure de suivre leur groupe ou qui demandent des soins devront s'absenter jusqu'à leur rétablissement.

Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous, vous devez le garder à la maison.

- Pédiculose (poux)
- Vomissements
- Toux importante
- Diarrhée
- Fièvre de 38 c (100,4 F) ou plus
- Maladies contagieuses ou parasitaires

Il est de votre responsabilité de vous informer auprès des services concernés pour connaître les signes et symptômes liés à ces maladies et d'entreprendre les mesures qui s'imposent le cas échéant.

Notez que si votre enfant présente des symptômes qui donnent au personnel des raisons de croire qu'il est malade et qu'il n'est pas en mesure de suivre son groupe, vous devrez venir le chercher le plus rapidement possible.



Médication : toute médication qui doit être administrée à votre enfant durant la journée doit être déposée au bureau de la coordination du camp de jour. Toutefois, si votre enfant utilise des pompes ou un injecteur d'adrénaline (épipen ou autre), l'enfant doit porter celui-ci sur lui en tout temps.



La surveillance animée

Le service de surveillance animée a lieu au gymnase du centre communautaire Lucien-Borne.

Lorsque vous arriverez à la table de présence, il vous sera impératif de vous identifier. Lors de l'inscription, vous aurez une fiche santé à remplir, et une liste de personnes autorisées à venir chercher votre enfant vous sera demandée. Assurez-vous d'y inscrire toutes les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant. Si le nom de la personne qui vient récupérer l'enfant ne figure pas sur la liste des personnes autorisées à quitter avec celui-ci, nous ne pourrions pas autoriser le départ de l'enfant. Il est primordial de nous aviser de tout changement au courant de l'été.



La surveillance animée débute à 7 h 30 le matin et se termine à 17 h 30 le soir. Il serait souhaitable que vous nous avisiez par téléphone si vous savez que vous aurez un léger retard. Cela nous permettrait de ne pas nous questionner et de tenter de vous contacter sans succès. Des frais de 5 \$ pour chaque tranche de 10 minutes de retard s'ajouteront à votre facturation si vous excédez 17 h 30.



Les objets perdus

Pour réduire les risques de perte ou de vols, nous vous suggérons fortement d'identifier le plus possible les vêtements, les boîtes à lunch, de même que les effets personnels que votre enfant est susceptible d'apporter au camp.

Nous déconseillons fortement que les enfants apportent des jouets, des objets de valeur ou susceptibles d'être perdus ou volés de même que de l'argent comptant au camp de jour. **Loisirs du Faubourg n'est pas responsable des objets personnels perdus ou égarés.** Les objets trouvés sont rassemblés sur des étagères à l'entrée du gymnase du centre communautaire Lucien-Borne. Prenez quelques instants de façon quotidienne pour y jeter un coup d'œil. Les objets non récupérés à la fin du camp deviendront la propriété de Loisirs du Faubourg et seront redistribués à des œuvres de charité.



Code de vie

Afin d'assurer le bon déroulement des activités et de veiller à la santé et à la sécurité de tous, nous avons élaboré un code de vie. Chaque individu fréquentant le camp de Loisirs du Faubourg doit s'y conformer. Chacun doit :

- Respecter les autres et les consignes données, et ne pas déranger son groupe ;
- Prendre soin des locaux et du matériel mis à sa disposition ;
- Surveiller son langage pour qu'il soit respectable, sans jurons ni termes inconvenants ;
- Surveiller ses actes. La violence sous toutes ses formes ne sera pas tolérée ;
- Laisser à la maison le matériel électronique, les objets de valeurs et tout ce qui pourrait être dangereux.

Nous possédons aussi depuis 2013 un système disciplinaire réflexif, axé sur les conséquences sur autrui que peuvent provoquer certains comportements perturbateurs. Le succès du système repose non seulement sur son contenu, **mais aussi et surtout grâce à la collaboration des parents.** Vous devez remplir et signer ces fiches de réflexion avec votre enfant **et assurez un suivi** lorsque celui-ci s'en est vu attribuer une. Évidemment, les jeunes n'auront pas à remplir que des fiches de réflexion; les comportements et attitudes positifs seront aussi soulignés et renforcés. Pour nous, il est primordial de récompenser et d'attribuer des privilèges à ceux et celles qui le méritent. Comme quoi nous encourageons chacun des jeunes à adopter le respect, l'effort, l'esprit positif et la collaboration.

La direction se réserve le droit de suspendre ou même d'expulser un enfant suite à des actes graves et/ou répétés et/ou des violences physiques ou verbales et/ou d'autres comportements jugés inadmissibles par les membres du personnel.



La programmation

Lorsque vous inscrivez votre enfant au Camp du Faubourg, vous lui donnez la possibilité de participer à une multitude d'activités, et **ce, sans frais supplémentaires**. Il n'est donc pas nécessaire de faire d'inscriptions supplémentaires pour les sorties. Si votre enfant est présent, il ira automatiquement à ces sorties. Prendre note que lors de ces activités, il n'y aura aucun groupe sur le site. Il est donc primordial que votre enfant arrive à l'heure pour ne pas manquer l'autobus. Il est essentiel de prévoir un lunch froid pour votre enfant lors de toutes les sorties.

JOURS

THÉMATIQUES

LUNDI 4 mars 2019	UN YÉTI MUSÉE Quoi de mieux qu'une journée au Musée de la Civilisation pour que Monsieur Yéti en apprenne plus sur vous les humains, drôles de créatures exotiques.
MARDI 5 mars 2019	LE CIRQUE DE L'ARCTIQUE Afin de mettre un brin de folie dans votre hiver, vous aurez la chance d'expérimenter des ateliers de jonglerie, d'équilibre sur les mains, d'acrobatie et plus encore. Une activité de maquillage est également prévue!
MERCREDI 6 mars 2019	CINÉ YÉTI C'est l'heure du cinéma! Un film mettant en vedette vos monstres poilus préférés prendra l'affiche dans un centre communautaire près de chez vous. Écran géant et maïs soufflé seront au rendez-vous.
JEUDI 7 mars 2019	AU CHAUD DANS MA CABANE Réchauffez vos coeurs en dégustant les saveurs d'érable de notre cabane à sucre maison. Durant cette journée, vous pourrez également créer un nid chaleureux pour nos amis à plumes.
VENDREDI 8 mars 2019	EXCURSION AU VILLAGE POLAIRE Une journée mémorable vous attend au Centre de jeux d'hiver de Valcartier. Monsieur Yéti découvrira comment nous affrontons le froid dans le plaisir.

TARIF POUR LA SEMAINE: 140\$

**LOISIRS
DU FAUBOURG**



Annulation

Loisirs du Faubourg inc. ne peut garantir le démarrage des activités si le nombre minimal d'inscriptions requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les frais d'inscription liés aux activités n'ayant pas lieu vous seront remboursés en totalité.

Concernant les annulations effectuées par le client, la Loi de la protection du consommateur est appliquée. Les journées passées, calculées par semaine, en date de la demande ne sont pas remboursées et les journées à venir le sont, avec une pénalité équivalente au plus bas des sommes suivantes : 10 % de la valeur des séances restantes ou 50 \$.



Pour nous joindre

Il vous sera possible de joindre l'équipe du bureau administratif du lundi au vendredi de 9 h à 17 h d'ici le début officiel du camp de la relâche, soit le 4 mars prochain.

Lors de l'ouverture officielle du camp de jour, vous pourrez nous joindre du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30, au 691-3637, poste 1.



Voici nos coordonnées

 100 Chemin Ste-Foy, Québec, [Québec] G1R 1T2

 : (418) 691-3637, poste 1

 : camp@loisirsdufaubourg.com

 : www.loisirsdufaubourg.com

